« C’EST QUOI CETTE HISTOIRE DE C.C.P ? »

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018 - FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE  
LE 6 DECEMBRE, NOUS ELISONS NOS REPRESENTANT-ES  
AUX COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES (CCP)

Vous êtes contractuel-le, en CDD depuis plus de 2 mois ou en CDI : pour la première fois, le 6 décembre 2018, et plus tôt en cas de vote électronique, vous allez élire vos représentant-es aux Commissions Consultatives Paritaires (CCP).

Ces élections auront désormais lieu tous les quatre ans.

« JE DEPENDS D’UNE COMMISSION ? MAIS POURQUOI ? »

Ces commissions sont consultatives et traitent de toutes les questions concernant les situations individuelles :

Révision des évaluations administratives, recours en cas de refus de temps partiel, de refus de formations professionnelles et syndicales ; de refus d’absence autres que les congés annuels ;

Elles doivent être consultées pour toute sanction disciplinaire autre que l’avertissement ou le blâme ;

Elles sont obligatoirement consultées avant tout licenciement postérieur à la période d’essai.

« C’EST BIEN GENTIL UNE COMMISSION MAIS MOI JE VEUX ETRE TITULARISE-E ! »

**C’est aussi notre première revendication : la titularisation !**

Dans la Fonction Publique Hospitalière, les contractuel-les représentent 21% des emplois (plus de 30% dans de nombreux établissements), en CDD ou CDI.

Les directions maintiennent nombre d’entre vous dans une situation de précarité qui devrait n’être qu’exceptionnelle. La raison en est simple : en tant que contractuel-les, vous n’avez ni progression de carrière, ni droit à l’ensemble des primes. Les directions vous considèrent comme une variable d’ajustement budgétaire !

« LAISSEZ-MOI DEVINER, IL FAUT VOTER SUD ? »

**ELECTIONSFPH.SUDSANTESOCIAUX.ORG**

Pour nous, ces Commissions ne doivent pas servir à pérenniser l’existence de la précarité, mais doivent être un porte-voix pour les contractuel-les.

Avec le soutien et l’expérience des équipes SUD, elles permettent d’avoir connaissance et de défendre des situations individuelles qui, autrement, auraient été traitées de manière arbitraire et opaque.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| DONNER  SA  VOIX |  | ET  PRENDRE LA PAROLE |

Les équipes SUD Santé Sociaux mènent un combat constant pour faire respecter nos droits. Contractuel-les, titulaires, syndiqué-es, non-syndiqué-es, menons-le ensemble !

En votant SUD Santé Sociaux dans les CCP, donnez une voix à celles et ceux qui n’en ont pas encore… et gagnons la bataille de la titularisation !

VOTEZ  
SUD SANTE SOCIAUX

UNION SYNDICALE SOLIDAIRES